

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 15 Octobre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 10/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/10/2024.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : VAN LANDEGHEM Florence à Mme PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

Absent(s) : MM : BELLAVOINE Paul, LACROIX Hervé

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2024-10-01 – Demande de subventions pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en 5 logements locatifs, chemin de Jette-Feu.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude concernant la réhabilitation d'un bâtiment communal, situé chemin de Jette-Feu à Salles d'Angles, pour la création de 5 logements locatifs, a été effectuée.

Une demande de subventions s'impose pour l'exécution des travaux, ainsi que pour l'étude de ce projet :

- Montant des travaux estimés : 658 643,80 € HT
- Montant de l'étude : 76 308,75 € HT
- Montant de l'achat du bien : 160 000 € + frais acte 2 881,29 €

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès des instances suivantes :

- * EUROPE
- * DETR
- * GRAND COGNAC AGGLOMERATION

La dépense sera inscrite au budget, abondée par les subventions obtenues.

Le solde sera assuré par les fonds propres de la commune et l'octroi d'un emprunt.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire, ci-dessus désignée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à demander des subventions
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/10/2024

Le Maire

Marcel GÉRON

